

Sous-trame Pelouses calcicoles

Caractéristiques générales et
noyaux de biodiversité



Généralités

Les pelouses calcicoles représentent seulement 0,01 % du territoire. Elles sont localisées essentiellement en Beauce (le long de la vallée de la Cisse) et au Nord de la Forêt de Marchenoir (dans la Vallée de l'Aigre). Ces milieux possèdent une biodiversité exceptionnelle que ce soit en terme de flore (notamment orchidées) et faune (insectes). Ce sont également des zones refuges et de nourrissage pour bien d'autres espèces (avifaune).

Les pelouses calcicoles sont cependant en fort recul depuis l'après-guerre et l'intensification de l'agriculture. Ainsi, la fragmentation des pelouses, de plus en plus importante, a isolé nombre de ces milieux. Pour de nombreuses espèces, les déplacements entre ces milieux sont devenus difficiles voire impossible.

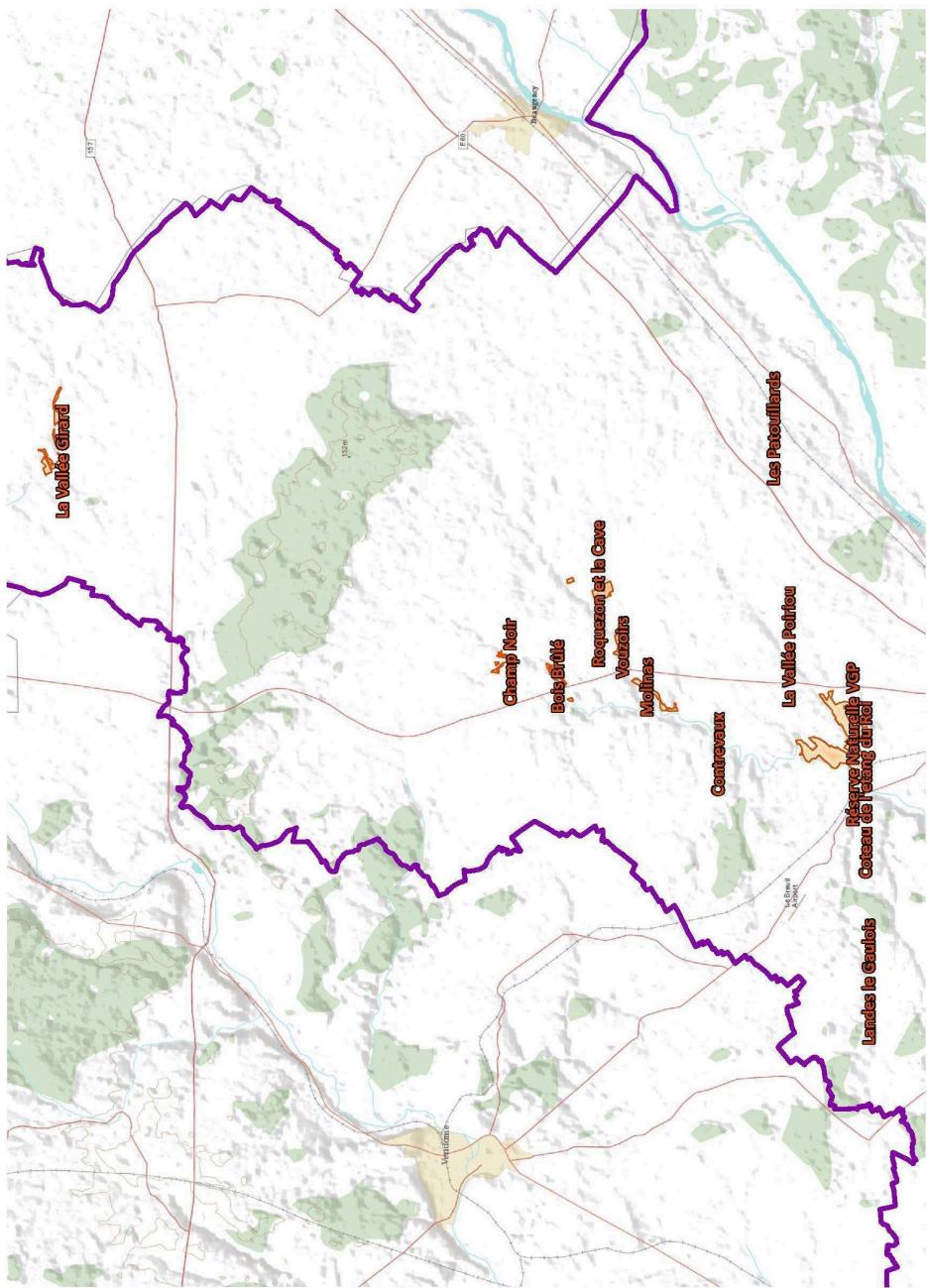
Noyaux de biodiversité

La plupart des pelouses calcicoles sont repertoriées dans l'inventaire des ZNIEFF. Cependant, il existe une multitude d'autres pelouses de surface très faible (quelques dizaines de mètres carrés) pouvant servir de relais aux espèces qui se déplacent entre les noyaux de biodiversité.

Les espèces sélectionnées, l'Argus bleu nacré et l'Argus bleu céleste sont inféodées au milieu calcicole. Néanmoins, il n'existe pas d'inventaires précis permettant d'identifier les noyaux de biodiversité.

Les prospections de terrain ont permis d'identifier quelques noyaux de populations, les autres sont considérés comme potentiel car l'habitat y est propice.

Ainsi, nous relevons 2 Noyaux avérés et 8 Noyaux potentiels pour l'Argus bleu nacré et 5 Noyaux avérés et 5 Noyaux potentiels pour l'Argus bleu céleste.



Nom	Numéro	Statut	Argus bleu nacré	Statut	Argus bleu céleste
Bois brûlé	NPC1	Potentiel		Avéré	
Champ noir	NPC2	Potentiel		Potentiel	
Contrevaux	NPC3	Potentiel		Potentiel	
Coteau etang du roi	NPC4	Potentiel		Avéré	
Molinax	NPC5	Potentiel		Avéré	
Réserve GPV	NPC6	Avéré		Avéré	
Roquezon et la Cave	NPC7	Avéré		Potentiel	
La Vallée Poiriou	NPC8	Potentiel		Avéré	
La Vallée Girard	NPC9	Potentiel		Potentiel	
Vouzoirs	NPC10	Potentiel		Potentiel	
Autres sites	-----*	Les Patouillards	Potentiel	Potentiel	Potentiel
	-----*	Landes le Gaulois	Potentiel	Potentiel	Potentiel

* Pas d'informations suffisamment disponibles pour créer une fiche

Sous-trame Pelouses calcicoles

Caractéristiques générales et paramètres de modélisation de l'espèce

L'espèce déterminante



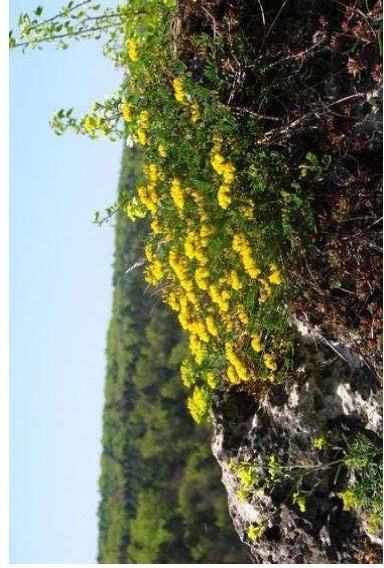
Nom: Argus bleu nacré (*Polyommatus coridon*)

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: assez faible, évite les zones trop exposées à la prédatation (cultures).
- temporelle: Vol de Mai à Octobre. Localement, il peut y avoir deux générations.



Plante-hôte: *Hippocrepis comosa* ("Le Fer à Cheval")



Patchs de population et de nourrissage

La plante hôte est l'*Hippocrepis comosa* (le "Fer à cheval"). Les populations peuvent être viables à partir d'une dizaine de m² de pelouses. La hauteur de la végétation doit être comprise entre 3 et 6 cm mais l'espèce peut être observée occasionnellement sur des pelouses dont la hauteur varie entre 1 et 10cm.

Paramètres de la cartographie

- occupation du sol: Les pelouses représentent l'habitat quasi exclusif de cette espèce. On distingue trois catégories d'occupation du sol concernant la circulation de l'espèce:

- axes préférentiels: friches, jachères, bords de route et de chemin
- axes secondaires: les cultures,
- axes potentiels: les milieux humides, marais herbacés

Les milieux anthropiques ne sont pas exclus mais peuvent générer occasionnellement des nuisances.

Choix des noyaux de biodiversité

Suite au travail de terrain, il est possible de diviser les noyaux de biodiversité en quatre catégories:

- les pelouses où l'espèce a été trouvée
- les pelouses où la plante-hôte a été trouvée mais pas le papillon
- les pelouses où ni la plante, ni le papillon n'ont été trouvés
- les pelouses où il n'y a pas la plante mais le papillon (pelouses de passage)

Limites de la cartographie

La cartographie représente une modélisation, donc un potentiel de connexion entre les différents noyaux de biodiversité. Cependant, il se peut que le travail de terrain n'ait pas suffit à relever certains obstacles (haies, arbres, bermes de route non fauchées...). Néanmoins, cette carte permet d'identifier les discontinuités et les conflits majeurs qui gênent les déplacements des espèces les plus exigeantes des pelouses calcicoles. Une autre faiblesse vient de la localisation de l'espèce sur une partie seulement des sites "noyaux". Les autres noyaux sont donc potentiels en attendant des compléments d'études.



Ascalaphe



Argus bleu céleste

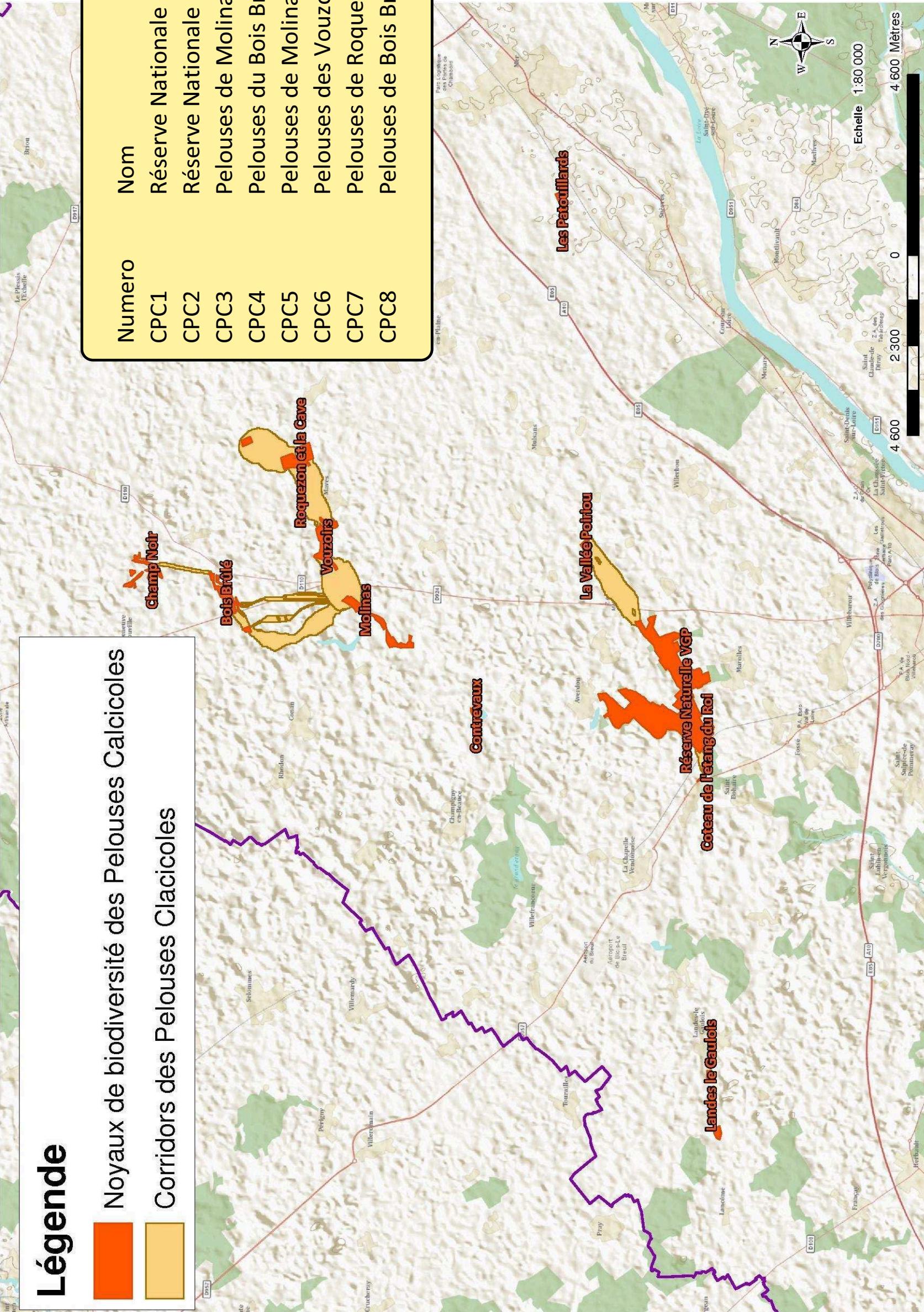
Sous-trame Pelouses calcicoles

*Cartes des noyaux de biodiversité
et des corridors de l'Argus bleu nacré*

Légende

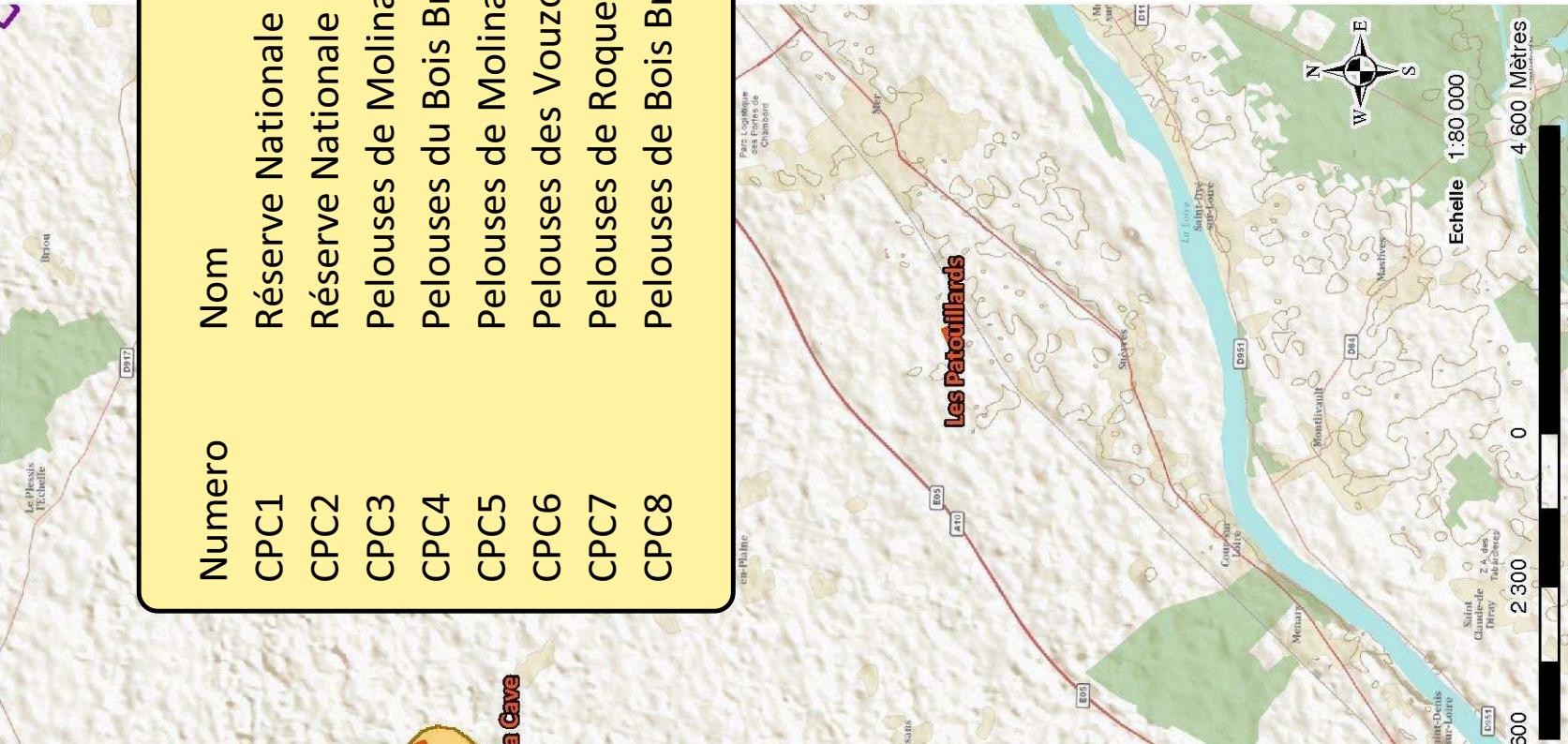
Noyaux de biodiversité des Pelouses Calcicoles

Corridors des Pelouses Calcicoles



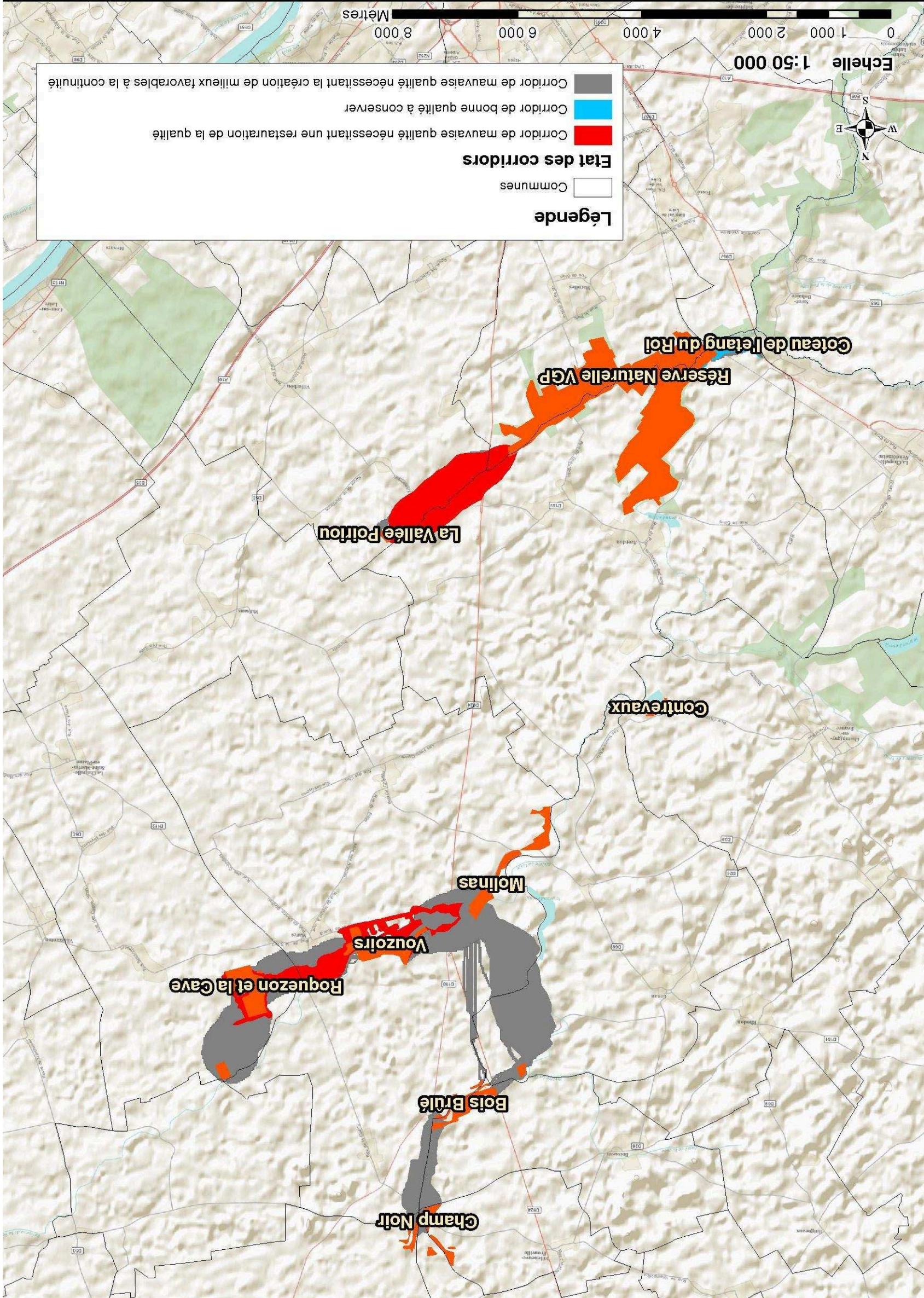
Numéro

- | Numéro | Nom |
|--------|---|
| CPC1 | Réserve Nationale à Vallée Poiriou |
| CPC2 | Réserve Nationale à Coteau de l'étang du Roi |
| CPC3 | Pelouses de Molinias à Pelouses du Bois Brûlé (Ouest) |
| CPC4 | Pelouses du Bois Brûlé(Est) à Pelouses du Champ noir |
| CPC5 | Pelouses de Molinias à Pelouses des Vouzoirs |
| CPC6 | Pelouses des Vouzoirs à Pelouses de Roquezon |
| CPC7 | Pelouses de Roquezon à la Cave |
| CPC8 | Pelouses de Bois Brûlé Ouest à Bois Brûlé Est |



Sous-trame Pelouses calcicoles

Carte du diagnostic de l'état des corridors écologiques



3 Corridor de mauvaise qualité nécessitant la création de meilleurs favorables à la continuité
 2 Corridor de mauvaise qualité nécessitant une restauration de la qualité des milieux
 1 Corridor de bonne qualité à conserver

Etat intitulé

Numéro	Nom	Etat
CP2	Réservé Naturelle Nationale à Vallée Poiriou	2
CP3	Pelouses de Molinás à Pelouses du Bois Brûlé (Ouest)	1
CP4	Pelouses du Bois Brûlé(Est) à Pelouses du Champ noir	3
CP5	Pelouses de Molinás à Pelouses des Vouzoirs	3
CP6	Pelouses des Vouzoirs à Pelouses de Rodezon	2
CP7	Pelouses de Rodezon à la Gave	3
CP8	Pelouses de Bois Brûlé Ouest à Bois Brûlé Est	3

Sous-trame Pelouses calcicoles

Diagnostic, Menaces
Enjeux et Objectifs

Diagnostic

- Milieu peu répandu, très localisé
- Les rares noyaux sont souvent isolés les uns des autres. On retrouve trois grands ensembles:
 - La Vallée Girard, potentiellement connectée avec d'autres pelouses de la Vallée de l'Aigre,
 - Un groupement dans la Partie Nord de la Vallée de la Cisse: Molinas, Vouzoirs, Roquezon et la Cave, Champ Noir,
 - Un groupement au Sud de la Loire: Réserve Nationale, Vallée Poiriou, Coteau de l'étang du Roi.
- Les pelouses ne sont pas toutes en bon état, certains milieux se boisent par évolution naturelle , d'autres font l'objet de dépôts sauvages de pierres ou de déchets.

Menaces

- Dégradation**
 - Le dépôt de déchets entraîne une dégradation qui peut nuire à la qualité des habitats et des espèces.
- Non gestion ou abandon**
 - les milieux s'enrichissent et les pelouses disparaissent.
- Circulation routière**
 - Le trafic routier entraîne de la pollution et des nuisances sonores. Les bords de route à forte circulation sont beaucoup moins fréquentés par les espèces des pelouses.
 - Risques accrus de collision et de mortalité.
- Mauvaise gestion des milieux calcicoles intérmédiaires**
 - La dégradation des zones relais par dépôt de déchets ou par non gestion peuvent influencer la fréquentation du corridor.
- Mauvaise gestion des annexes des infrastructures de transports**
 - Traitements chimiques ou broyage trop fréquent des bermes de routes et de chemin peuvent rendre difficile leurs utilisations pour le déplacement des espèces.

Objectifs

- a) Conserver la qualité des pelouses
 - b) Conserver la mosaïque de milieux
 - b) Prendre en compte la circulation des pelouses
 - c) Protéger les milieux favorables aux déplacements des espèces
 - e) Optimiser la circulation routière sur les zones de déplacement des espèces
- a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité
 - b) Favoriser la diversité des milieux à travers l'optimisation des mosaïques de milieux
 - a) Gérer de façon appropriée les bermes de routes et de chemins
 - b) Améliorer la fonctionnalité écologique des zones relais par une gestion appropriée

Enjeux

A1: Protection des milieux des Noyaux de biodiversité

A2: Protection des Corridors écologiques

B1: Amélioration des milieux des Noyaux de biodiversité

B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques

Sous-trame Pelouses calcicoles

Localisation des zones à enjeux

